

Contacter l'équipe enseignante de l'unité scolaire du CHU

De la Grande Section au CM2 et les classes spécialisées	Cathy Auger-Perier Vincent Robert	02 40 08 35 07 catherine.perier@ac-nantes.fr vincent.robert@ac-nantes.fr
De la Sixième à la Terminale	Alain Le Grand Mathématiques/Sciences Corinne Bouveret Français/Latin/Philosophie Mardi et vendredi Marc-Olivier Pérou Histoire-Géographie Lundi et jeudi Sylvie Tassin-Simon Anglais Mardi après-midi	02 40 08 34 92 alain.le-grand@ac-nantes.fr corinne.bouveret@ac-nantes.fr marc-olivier.perou@ac-nantes.fr sylvie.tassin-simon@ac-nantes.fr

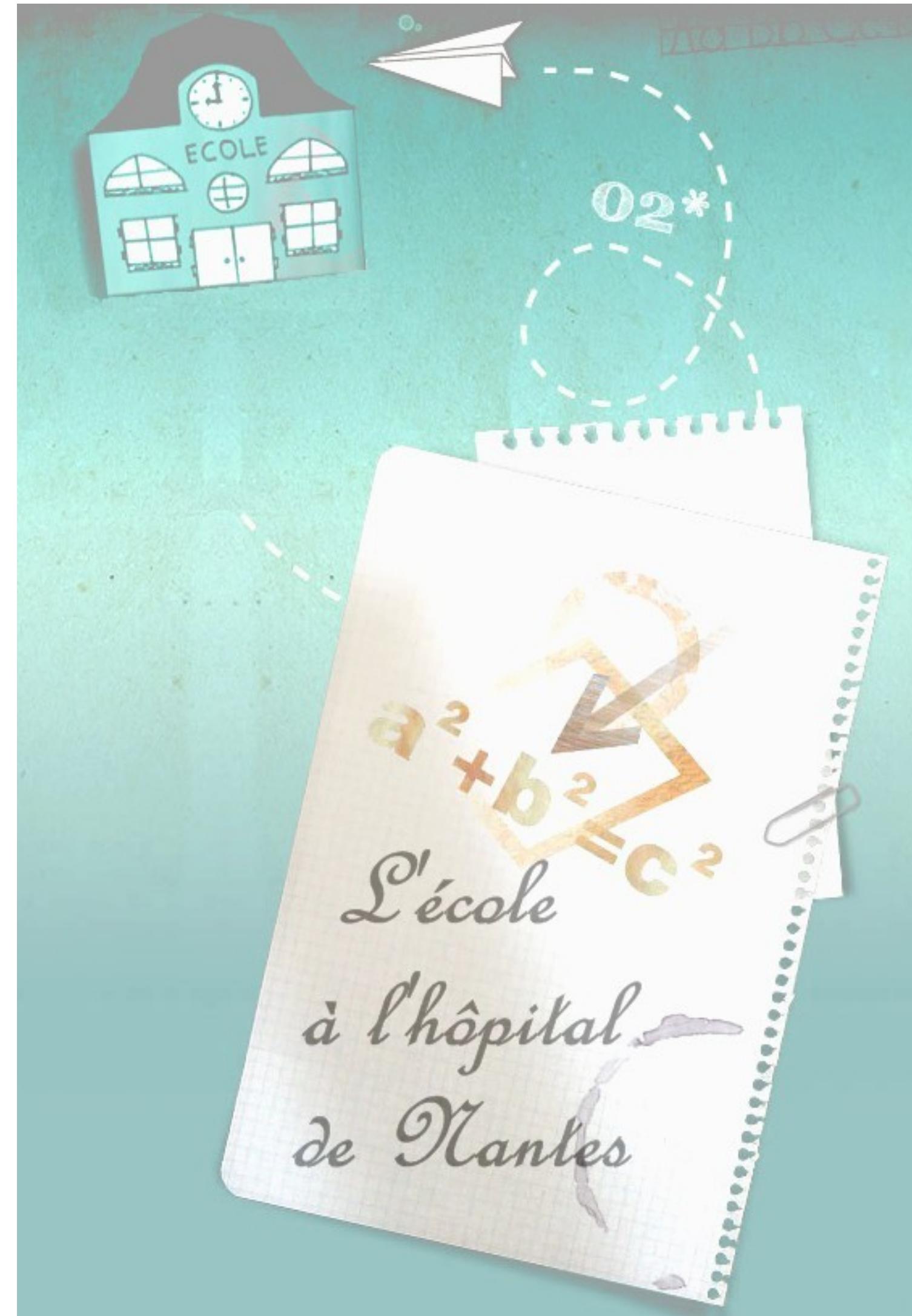
Le site internet de l'école : <http://passerelle2.ac-nantes.fr/ ecole-hopital-nantes/>

Unité scolaire du CHU de Nantes
4ème étage de la pédiatrie
7, Quai Moncousu 44 093 Nantes Cedex 1



Contacter l'assistance pédagogique à domicile = le SAPAD

Sapad 44	École du Baut 2, rue des Renards - 44300 NANTES Tél : 02 40 94 03 28 f.auneau@lespep.org ou m.lamy@lespep.org
Sapad 49	2, rue Jean Cussonneau - 49100 ANGERS Tél : 02 41 25 31 55 sapad49@orange.fr
Sapad 53	31, allée du Vieux Saint Louis - BP 90108 53001 LAVAL CEDEX Tél : 02 43 53 41 41 pep53sapad@wanadoo.fr
Sapad 72	11, rue de Pied Sec - 72100 Le Mans Tél : 02 43 76 81 45 sapad72@wanadoo.fr
Sapad 85	110, Bd d'Angleterre - 85000 LA ROCHE SUR YON Tél : 02 51 36 31 40 pep85.sapad@orange.fr



Un enseignement adapté

L'enseignement, individualisé, s'adapte à l'âge de l'enfant ou de l'adolescent, à sa pathologie, à son état psychologique et aux contraintes des traitements. Il contribue au mieux-être du jeune en lui donnant la possibilité de penser, pendant un moment, à lui-même plus qu'à la maladie.



« Dans la mesure où leurs conditions d'hospitalisation le permettent, les enfants en âge scolaire ont droit à un suivi scolaire adapté au sein des établissements de santé ».

Loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades

Informations pratiques

Les enseignements sont dispensés par des professeurs de l'Éducation nationale du premier et du second degrés. L'unité scolaire est encadrée par des Inspecteurs missionnés par Monsieur le Recteur de l'Académie de Nantes.

L'école à l'hôpital : pour qui ?

Les équipes soignantes des différents services de pédiatrie informent les enseignants lorsqu'un enfant ou un adolescent peut suivre l'école à l'hôpital. La priorité est donnée aux séjours les plus longs et aux pathologies qui auront le plus de retentissement sur la scolarité.

Les jeunes accueillis sont scolarisés de la Grande Section de Maternelle à la Terminale.

Quelles sont les disciplines enseignées ?

Tout d'abord, le français, les mathématiques, l'histoire-géographie et l'anglais. Puis en fonction de la fatigabilité de l'élève, de la place laissée par les soins, l'enseignement s'élargit aux sciences, aux langues et aux activités éducatives et culturelles pour favoriser l'épanouissement de chaque élève.

Le travail réalisé à l'hôpital est pris en compte dans le cursus scolaire de l'élève : validation de notes, passage dans l'unité scolaire du CHU du Certificat de Formation Générale, du Diplôme National du Brevet, du Baccalauréat.



Les objectifs de la scolarisation

- ◆ Éviter la rupture scolaire en assurant une véritable scolarisation pendant les temps d'hospitalisation suivant la nature de la maladie ; elle peut être individuelle ou en groupe.
- ◆ Aider le jeune à garder son statut d'élève, pour lui permettre de poursuivre ses apprentissages, de progresser, de s'investir et de rester actif.
- ◆ Élaborer un projet scolaire qui est un projet global individualisé harmonisant soins et enseignements.
- ◆ Maintenir le lien avec l'école d'origine dans toutes ses dimensions : pédagogique, sociale et affective.
- ◆ Travailler à la réinsertion des jeunes malades dans le système scolaire ordinaire après les hospitalisations.
- ◆ Prévenir le décrochage scolaire.
- ◆ Informer les familles de l'existence du SAPAD (Service d'Assistance Pédagogique À Domicile) et aider à sa mise en place.
- ◆ Organiser et permettre le passage des examens nationaux (Baccalauréat et Diplôme National du Brevet).

Où ont lieu les cours ?

La scolarisation s'organise en relation avec l'équipe médicale et se déroule tous les jours en période scolaire (sauf le mercredi) :

- ◆ soit «au chevet» si l'élève ne peut pas se déplacer
- ◆ soit en salle de classe pour des cours collectifs ou individuels

L'école compte deux classes au sein de la pédiatrie ; l'une au 4ème étage entre les services de chirurgie de spécialités et de l'hôpital de jour adolescents , l'autre au 5ème étage dans le service d'oncologie pédiatrique.

Le bureau des enseignants se trouve au 4ème étage.